

MINISTERE DE L'ECONOMIE,  
DES FINANCES ET DE LA  
PROSPECTIVE

\*\*\*\*\*

SECRETARIAT GENERAL

\*\*\*\*\*

DIRECTION GENERALE  
DU BUDGET

BURKINA FASO  
Unité-Progrès-Justice

Arrêté n° 2022-0105 /MEFP/SG/DGB  
fixant la base d'indexation de la rémunération des  
hautes personnalités de l'Etat

LE MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE LA PROSPECTIVE,

Vu la Constitution ;

Vu la Charte de la Transition du 1<sup>er</sup> mars 2022 ;

Vu le décret n° 2022-041/PRES du 03 mars 2022 portant nomination du Premier ministre ;

Vu le décret n°2022-0053/PRES/PM du 05 mars 2022 portant composition du Gouvernement ;

Vu le décret n°2022-0054/PRES du 05 mars 2022 portant nomination d'un Secrétaire Général du Gouvernement et du Conseil des Ministres ;

Vu le décret n°2022-0026/PRES/PM/SGG-CM du 31 mars 2022 portant attributions des membres du Gouvernement ;

Vu la loi organique n° 073-2015/CNT du 06 novembre 2015 relative aux lois de finances ;

Vu la loi n°39-2013/AN du 23 avril 2013 portant code de transparence dans la gestion des finances publiques au Burkina Faso ;

ARRETE

*Vusa CF n° 00287*

*15/04/2022*

## Article 1 :

En application des dispositions des articles 3 et 6 du décret n°2022-0045/PRES-TRANS/PM/MEFP/SGG-CM du 15 avril 2022 portant modalités de rémunération du Président du Faso et celles des articles 9 et 14 du décret n°2022-0046/PRES-TRANS/PM/MEFP/SGG-CM du 15 avril 2022 portant modalités de rémunération du Premier Ministre, des Présidents d'institutions et des membres du Gouvernement, le présent arrêté fixe la base d'indexation de la rémunération des hautes personnalités de l'Etat.

## Article 2 :

L'indice le plus élevé des grilles spécifiques de la fonction publique correspond à l'indice **5750**.

La valeur nominale cumulée des taux d'indemnités les plus élevés prévus aux termes des grilles indemnitaires applicables aux personnels relevant des différents statuts d'agents publics de l'Etat est établie à **992 500**.

Le taux de l'indemnité de logement le plus élevé prévu aux termes des grilles indemnitaires applicables aux personnels relevant des différents statuts d'agents publics de l'Etat est de **120 000**.

## Article 3.

Le Directeur Général du Budget, le Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique et le Directeur Général du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Ouagadougou, le... **15 AVR. 2022** ..



**Señaro Abel SOME**  
Chevalier de l'Ordre National

### Ampliations

- PM
- MEFP
- MDCB
- SGG-CM
- DGB
- DGTCP
- DGCMEF